

COMPAGNIE DES PHOSPHATES D'AÏN-TAGA ET BOU-GAMOUCHE

Giuseppe/Josep ATTIA, président

Né le 4 septembre 1864 à Tunis.
Assureur à Tunis, puis, après la Grande Guerre, à Paris.
Directeur du journal *l'Unione*,
Administrateur de l'Imprimerie Rapide,
des Eaux minérales naturelles d'Aïn-Garci (1900),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Eaux_minerales_Ain-Garci.pdf
des Stations hivernales africaines (1900)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Stations_africaines.pdf
de la Banque commerciale tunisienne,
des Sources thermales et du domaine de Korbous (1905)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Eaux_thermales_Korbous.pdf
Commissaire aux comptes de la Société tunisienne des pétroles
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Tunisienne_des_Petroles.pdf
...
Officier de la Légion d'honneur
Décédé le 24 avril 1928.

Tunisie.
Compagnie des Phosphates d'Aïn-Taga et Bou-Gamouche
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 octobre 1907)

Cette société au capital de un million dont 500.000 francs d'apports a été constituée ces derniers temps pour exploiter des gisements de phosphates tunisiens découverts jadis par M. VIEUVIGNON, Le siège social est à Tunis, 40, rue de Colmar, et les premiers administrateurs sont :

MM. Louis VIEUVIGNON, LECORE-CARPENTIER¹, Louis REY, S. TÉDESCHI, A. HOMBERGER, G. ATTIA, de Tunis ; MANTELLI, industriel phosphatier, DE BOLZANETO (Italie), Théodore DEVRIÈS et Jules BOURUT, de Bône,

Paul LAMBERT,
(*Dictionnaire illustré de la Tunisie : choses et gens de Tunisie*, 1912)

¹ Edmond Lecore-Carpentier (1860-1920) : fondateur de la *Dépêche tunisienne*, président des Eaux minérales d'Aïn-Garci, etc. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Eaux_minerales_Ain-Garci.pdf

ATTIA (G.), 4 sept. 1864, Tunis, chev. de la Légion d'honneur, off. de la Couronne d'Italie, off. d'Académie, off. du Nicham-Itikhar, commandeur du Medjidié. Propriétaire, directeur d'assurances à Tunis, 5, passage de Paris, et villa G. Allia, au Belvédère.

ÉTUDES : à Tunis et à Livourne (Toscane).

Conseiller municipal de Tunis pendant six ans (démissionnaire en 1902) ; président de la chambre de commerce italienne ; président du conseil d'administration et directeur du journal « L'Unione » ; administrateur de la Banque commerciale tunisienne ; vice-président du Comité d'hivernage de Tunis et de la Tunisie ; inspecteur et directeur pour la Tunisie de la Compagnie d'assurances « Le Monde », vie et incendie, et de la Compagnie « Le Patrimoine », accidents ; administrateur de la Compagnie des thermes et du domaine de Korbous ; administrateur de la Société de l'Imprimerie Rapide de Tunis ; [président de la Compagnie des Phosphates d'Aïn-Taga et Bou-Gamouche](#).

PHOSPHATES DU DYR*

(*Le Journal des chemins de fer*, 25 mai 1912)

Nous avons annoncé que l'assemblée du 30 courant aurait à statuer sur la vente d'une partie de la concession de Kalaa-es-Senam, Nous croyons savoir qu'il s'agit de la constitution, par un groupe financier parisien, d'une nouvelle affaire de phosphates. Ce groupe acquerrait les gisements d'Aïn-Taga et Bou-Gamouche, outre les phosphates du Kebouch et Kalaa-es-Senam aux Phosphates du Dyr. Ces quatre gisements sont contigus ou limitrophes les uns des autres. Pris séparément, leur capacité ne permettrait pas d'exploiter à bénéfice. En ce qui concerne les Phosphates du Dyr, cette vente de leurs deux gisements voisins, mais indépendants de leur exploitation de R'biba, leur permettrait, dit-on, d'assainir leur situation financière.

Société des phosphates d'Aïn-Taga et Bou-Gamouche

(A. de Kepren, ingénieur des mines, ancien membre du conseil général des mines de Russie, *L'Industrie minière de la Tunisie...*, 1914, p. 187-188)

La Société des phosphates d'Aïn-Taga et Bou-Gamouche a été constituée à Tunis en 1907.

La société avait acquis en toute propriété des gisements phosphatiers, situés sur deux petites parcelles dénommées Aïn-Taga et Bou-Gamouche, enclavées dans le gisement phosphaté du Kef-Rebiba qui a été amodié à la compagnie du Dyr.

La teneur moyenne des phosphates de ces gisements serait de 60 % ; mais cette teneur a été contestée et on a prétendu qu'il ne s'agissait que d'un gisement peu important (400.000 tonnes environ).

Les gisements étant situés près de la voie ferrée (1.500 mètres environ), la société avait relié les mines d'Aïn-Taga et Bou-Gamouche par des voies aériennes au réseau de la Compagnie Bône-Guelma, à proximité de Kalaat-es-Senam.

En 1908, la société a expédié en Espagne 1.300 tonnes de phosphates. En 1910, la Société des phosphates d'Aïn-Taga et Bou-Gamouche a fini son existence et les voies aériennes ont été vendues à d'autres sociétés minières.

Suite :

Phosphates du Dyr :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Phosphates_du_Dyr.pdf